

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité-Travail-Progress

-----0-----
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----0-----
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT

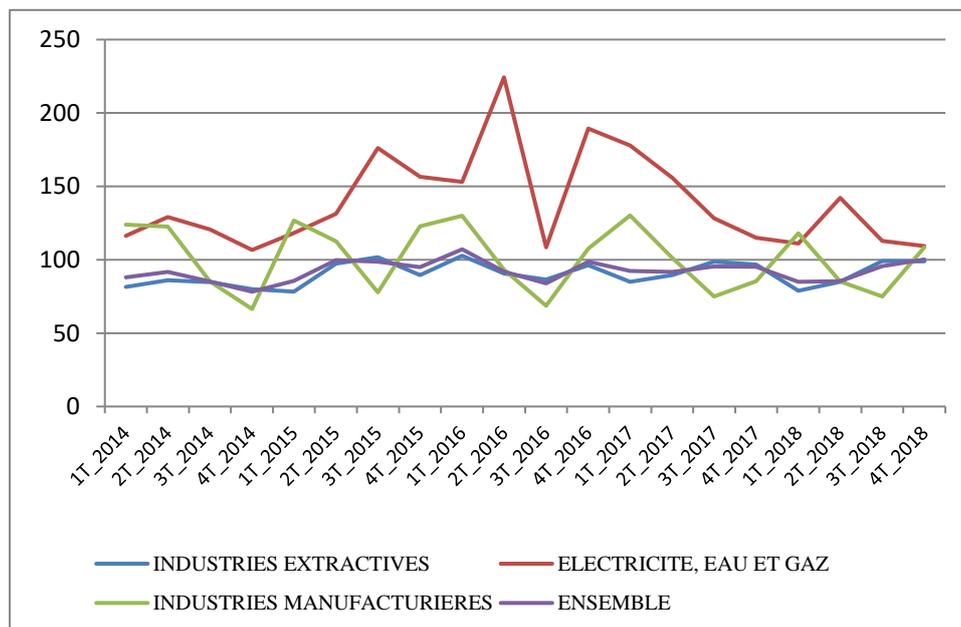
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL

-----0-----
DIRECTION GENERALE

-----0-----
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

-----0-----
DEPARTEMENT DES SYNTHES ET STATISTIQUES
ECONOMIQUES

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (4^{ème} trimestre 2018)



Présentation

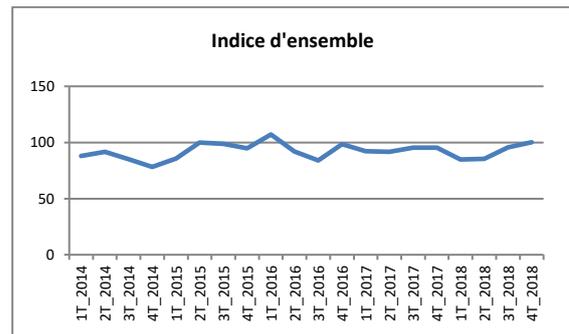
L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012 des notes trimestrielles de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle du Tchad.

L'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, industries agro-alimentaires, industries du textile, d'habillement et du cuir, l'imprimerie, les industries pétrolières, les industries de matériaux-minéraux, les industries métalliques, les industries manufacturières et les industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. L'indice est de type Laspeyres pondérant les indices de sous-branches relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale. L'échantillon comporte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95 % de la valeur industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du trimestre sous revue.

Une hausse de production des activités industrielles

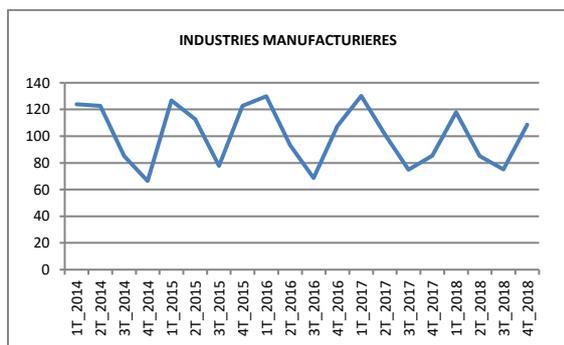
La production du tissu industriel au Tchad a augmenté de 4,78 % au 4^{ème} trimestre 2018 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation trouve sa source dans les croissances de production observées dans les industries agroalimentaires (131,19 %), industries manufacturières (43,98 %), industrie pétrolière (19,11 %), et industries de production des matériaux et minéraux (12,54 %) bien que les productions dans les industries de production d'eau, d'électricité et de gaz, les industries métalliques, et les industries extractives soient en baisse respectivement de 3,28 %, 79,71 %, et 0,31 %. De même, en glissement annuel, la production du tissu industriel au 4^{ème} trimestre 2018 a augmenté de 5,25 %.



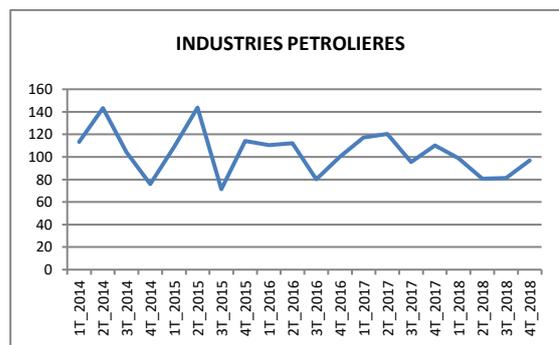
Une reprise de production des industries manufacturières

Les activités de production des industries manufacturières qui sont en baisse depuis le premier trimestre 2018 reprennent croissance au 4^{ème} trimestre 2018. En effet, au 4^{ème} trimestre 2018, la production des industries manufacturières a augmenté de 43,98 % par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, la production des industries

manufacturières au 4^{ème} trimestre 2018 a augmenté de 26,53 %.

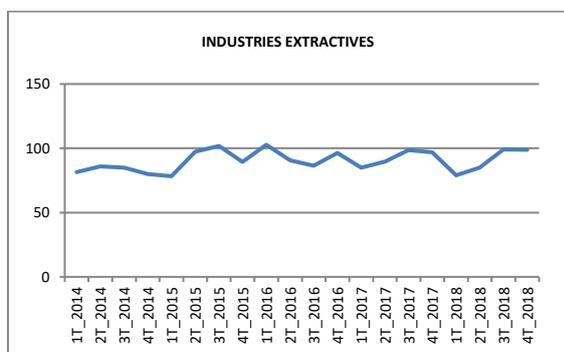


pétrolières a baissé de 12 % au cours du trimestre sous revue.



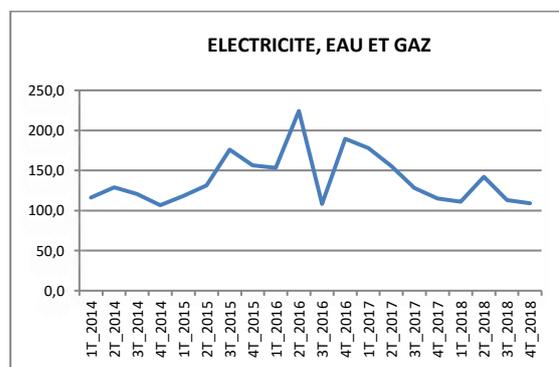
Une légère baisse de production des industries extractives

La production des industries extractives au 4^{ème} trimestre 2018 a baissé légèrement de 0,31 % par rapport au trimestre précédent. En revanche, en glissement annuel, la production des industries extractives au cours du trimestre sous revue a augmenté de 2 %.



Une légère baisse de production des industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz

Au 4^{ème} trimestre 2018, la production des industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz a baissé légèrement de 3,28 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est due au problème de fourniture d'eau qui persiste depuis le troisième trimestre 2018 bien qu'au cours de ce trimestre, la Société Nationale d'Electricité (SNE) a profité de deux turbines à gaz de 30 mégawatts chacune, des Emirats Arabes Unis. De même, la production de cette branche en glissement annuel a baissé de 5,12 % au cours du trimestre sous revue.



La production de l'industrie pétrolière en hausse

Au 4^{ème} trimestre 2018, la production de l'industrie pétrolière a augmenté considérablement de 19,11 % par rapport au trimestre précédent. En revanche, en glissement annuel, la production des industries

Une forte croissance de production des industries agro-alimentaires

La production des industries agro-alimentaires qui était en baisse au troisième trimestre 2018 a cru fortement de 131,19 % au 4^{ème} trimestre 2018 par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est attribuable à la production des boissons alcoolisées au cours du trimestre en lien avec les fêtes de fin d'année. De même, en glissement annuel, la production des industries agroalimentaires au 4^{ème} trimestre 2018 a augmenté considérablement (+228,76 %). En effet, le retard des salaires qu'avaient accusés les fonctionnaires au 4^{ème} trimestre 2017 a eu un impact sur la consommation des produits agro-alimentaires. De ce fait, les industries agro-alimentaires ont baissé leur production pendant ce trimestre ; ce qui n'est pas le cas pour le 4^{ème} trimestre 2018.

La production des industries de matériaux-minéraux en hausse

Au 4^{ème} trimestre 2018, la production des industries matériaux-minéraux a cru de 12,54 % par rapport au trimestre précédent. De même, la production de cette branche en glissement annuel a augmenté fortement (+89,2 %).

Une baisse de production de l'imprimerie

La production de l'imprimerie au Tchad a chuté de 2,79 % au 4^{ème} trimestre 2018 par rapport au trimestre précédent. En revanche, en

glissement annuel, la production de l'imprimerie a augmenté de 3,38 %.

Indices des branches regroupées			
BRANCHES REGROUPEES	4 ^{ème} Trim. 2018	Glissement Trimestriel(%)	Glissement Annuel(%)
Industries extractives	98,81	-0,31	2,08
Industries agro-alimentaires	125,94	131,19	228,76
Industries du textile, d'habillement et cuir	0,00	0,00	0,00
Imprimerie	115,26	-2,79	3,38
Industrie pétrolière	96,98	19,11	-12,00
Industries de matériaux minéraux	264,08	12,54	89,20
Industries métalliques	13,41	-79,71	-79,71
Autres industries manufacturières	54,10	0,00	0,00
Electricité, eau et gaz	109,19	-3,28	-5,12
IHPI_Global	100,23	4,78	5,25

Aperçu méthodologique de l'IPI

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la nomenclature d'Activités des Etas Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de liste des entreprises du répertoire des entreprises que dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGI, CNPS...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui de proportion cumulées. IL est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Annexe

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T4_2017	T3_2018	T4_2018	Variation trimestrielle	Glissement annuel
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	96,8	99,2	98,9	-0,4	2,1
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	25,4	27,7	27,7	0,0	9,1
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	1,3	39,6	134,9	240,8	10348,8
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	120,4	88,0	125,6	42,8	4,4
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	73,7	68,2	85,9	26,0	16,6
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	111,5	118,6	118,6	0,0	6,3
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	110,2	81,4	97,0	19,1	-12,0
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	139,6	234,7	264,1	12,5	89,2
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	66,1	66,1	66,1	0,0	0,0
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	54,1	54,1	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	112,6	115,5	114,9	-0,6	2,1
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	126,5	100,9	83,7	-17,0	-33,8
ENSEMBLE	10000,0	95,2	95,7	100,3	4,8	5,3

Source : INSEED/DSSE/SCPM

Supervision générale et coordination des travaux :

- **NOUR GOUKOUNI NOUR**, Directeur Général de l'INSEED ;
- **YOUSOUF IBN ALI**, Chef de département des Synthèses et Statistiques Economiques ;
- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Chef de Service de la Conjoncture et des Prévisions Macroéconomiques ;

Collecte des données :

- **KAGONBE Boris**, Cadre Statisticien au service de la Conjoncture ;
- **BAMANI KEMDI Richard**, agent au Service de la Conjoncture et des Prévisions Macroéconomiques.

Traitement et rédaction :

- **KOÏNA ALAÏNA**, Cadre Statisticien Economiste au service de la Conjoncture ;
- **FANGAMLA MARANDI**, Responsable de la Conjoncture.

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à :
Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), BP: 453 – N'Djamena – Tchad, tel: +235 22 52 31 64, Fax: +235 22 52 66 13,

E-mail: inseed@intnet.td, Site web: www.inseed-td.net